

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 1 / 19

Total Protein (Biuret)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Total Protein (Biuret)

Code de produit : T7528

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : For the quantitative determination of total protein concentration in serum

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou sans objet

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou sans objet

1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

Fabricant :

United States

HORIBA Instruments Incorporated

5449 Research Drive

Canton, MI 48188

734-487-8300

horiba.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

États-Unis

HORIBA Instruments Incorporated

1-800-445-9853 (24 hours per day)

France

Organisme de conseil/centre antipoison national

+33 1 45 42 59 59 (24 hours per day)

Portugal

Órgão consultor nacional/Centro Antivenenos

+351 800 250 250 (24 hours per day)

Espagne

Centro de información toxicológica/organismo asesor nacional

+34 91 562 04 20 (24 hours per day)

République tchèque

Národní poradní orgán/toxikologické středisko

+420 224 919 293 (24 hours per day)

Grèce

Εθνικό συμβουλευτικό όργανο/Κέντρο Δηλητηριάσεων

+30 210 779 3777 (24 hours per day)

Italie

Organismo ufficiale di consultazione nazionale/Centro antiveleni

+39 06 305 4343 (24 hours per day)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 2 / 19

Total Protein (Biuret)

Roumanie

Organism consultativ național/Centru pentru otrăviri
+40 21 3183606 (24 hours per day)

Pologne

Krajowa instytucja doradcza/Ośrodek zatruc
+48 22 619 66 54 (24 hours per day)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Éléments d'étiquetage identifiant les risques :

Hydroxyde de sodium

Sulfate de cuivre pentahydraté

Informations supplémentaires : Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314 Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves

Mention de précautions :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir en une position confortable pour lui permettre de respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Dispose of contents in accordance with local regulations.

2.3 Autres dangers :Aucun connu

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance: Sans objet.

3.2 Mélange:

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 3 / 19

Total Protein (Biuret)

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 1310-73-2 Numéro CE : 215-185-5	-	Hydroxyde de sodium	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4 (Oral); H302 Acute Tox. 4 (Dermal); H312 Limite(s) de concentration spécifique(s) : Skin Corr. 1A; H314: C ≥5% Skin Corr. 1B; H314: 2% ≤ C <5% Skin Irrit. 2; H315: 0.5% ≤ C <2% Eye Irrit. 2; H319: 0.5% ≤ C <2%	2.4
Numéro CAS : 7758-99-8 Numéro CE : 231-847-6	-	Sulfate de cuivre pentahydraté	Acute Tox. 4 (Oral); H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 M-Facteur : 10 (aigu), 1 (Chronique) Estimation toxicité aiguë : Estimation de la toxicité aiguë orale: 481 mg/kg	0.3

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact cutané :

Le traitement est urgent. Consulter un traitement médical d'urgence. Enlever les vêtements et les

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 4 / 19

Total Protein (Biuret)

chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède à faible pression pendant 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé.

Consulter immédiatement un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de la vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou chute.

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des déchirures, des lésions cornéennes et une perte de vision.

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

Traitement spécifique :

En cas de contact avec les yeux, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas de contact avec la peau, consulter rapidement un médecin pendant que le rinçage se poursuit.

En cas d'ingestion, consulter rapidement un médecin.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

5.1 Agents d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 5 / 19

Total Protein (Biuret)

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Empêcher le contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. N'ajoutez pas d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajoutez lentement le corrosif à de l'eau froide, en petites quantités, et remuez fréquemment. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver uniquement dans son emballage d'origine.

7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite et de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 6 / 19

Total Protein (Biuret)

de toute autre source d'inflammation. Conserver séparément. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

Store at room temperature

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Bulgaria	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT : 2 mg/m ³ (aérosols alcalins)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 ng/m ³ (Copper oxides and inorganic compounds, as Cu)
Croatia	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 2 mg/m ³
Cyprus	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 2 mg/m ³
Czech Republic	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 1 mg/m ³
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
Estonia	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 1 mg/m ³
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT : 2 mg/m ³ (5 min)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper and inorganic compounds, as Cu, fine dust)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper and inorganic compounds, as Cu, total dust)
Hungary	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 1 mg/m ³
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.1 mg/m ³ (Copper and its compounds, as Cu)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	15-Minute STEL: 0.2 mg/m ³ (Copper and its compounds, as Cu)
Latvia	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 0,5 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.5 mg/m ³ (Copper and its compounds, inorganic, inhalable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	15-Minute STEL: 1 mg/m ³ (Copper and its compounds, inorganic, inhalable fraction)
Lithuania	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, as Cu, inhalable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, as Cu, respirable fraction)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 7 / 19

Total Protein (Biuret)

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Poland	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 1 mg/m ³
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 0,5 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, as Cu)
Romania	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 1 mg/m ³
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 3 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.5 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	15-Minute STEL: 1.5 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	15-Minute STEL: 0.2 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
Slovakia	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, as Cu, inhalable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, as Cu, respirable fraction and fumes)
Austria	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 2 mg/m ³ (fraction inhalable)
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 4 mg/m ³ (Fraction inhalable [fréquence et durée d'utilisation en minutes sont de 8x5])
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper and its compounds, as Cu, inhalable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 4 mg/m ³ (Copper and its compounds, as Cu, inhalable fraction [4 x 15 min])
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.1 mg/m ³ (Copper and its compounds, as Cu, respirable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 0.4 mg/m ³ (Copper and its compounds, as Cu, respirable fraction [4 x 15 min])
Belgium	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper, dusts and mists, as Cu, inhalable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper fume, as Cu)
Denmark	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.1 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 8 / 19

Total Protein (Biuret)

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 0.2 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 2 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
Finland	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.02 mg/m ³ (as Cu, respirable)
France	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 2 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
Greece	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	MPT 8 heures : 2 mg/m ³
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 2 mg/m ³
Ireland	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper fume, inhalable fraction and vapor)
Italy	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper, dusts and mists, as Cu)
Portugal	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³
Spain	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.01 mg/m ³ (Copper compounds, as Cu, respirable fraction)
Sweden	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Limite maximum : 2 mg/m ³ (poussières inhalables)
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Valeur limite seuil : 1 mg/m ³ (poussières inhalables)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.1 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, inhalable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 0.2 mg/m ³ (Copper and its inorganic compounds, inhalable fraction)
United Kingdom	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LECT 15 minutes : 2 mg/m ³
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 1 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 9 / 19

Total Protein (Biuret)

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	STEL: 2 mg/m ³ (Copper, dusts and mists)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.2 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
European Union	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	MPT 8 heures : 0,01 mg/m ³ (fraction respirable)
Germany (MAK)	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.01 mg/m ³ (Copper, dusts and mists, respirable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	15-Minute STEL: 0.02 mg/m ³ (Copper, dusts and mists, respirable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.01 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	15-Minute STEL: 0.02 mg/m ³ (Copper fume, respirable fraction)
The Netherlands	Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	8-Hour TWA: 0.1 mg/m ³ (Copper and inorganic compounds, inhalable)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

Nom de l'ingrédient : Hydroxyde de sodium

N° CAS : 1310-73-2

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	1 mg/m ³
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 10 / 19

Total Protein (Biuret)

Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	1 mg/m ³
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible

Nom de l'ingrédient : Sulfate de cuivre pentahydraté

N° CAS : 7758-99-8

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	1 mg/m ³
	Chronique - Dermique	137 mg/m ³
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	1 mg/m ³
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	0.082 mg/kg bw/day
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0.041 mg/kg bw/day
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Concentration prévisible sans effet (PNEC) :

Nom de l'ingrédient : Hydroxyde de sodium

N° CAS : 1310-73-2

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	Non déterminé ou non disponible
Sédiments d'eau douce	Non déterminé ou non disponible
Eau de mer	Non déterminé ou non disponible
Sédiments marins	Non déterminé ou non disponible
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Non déterminé ou non disponible
sol (agricole)	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 11 / 19

Total Protein (Biuret)

Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

Nom de l'ingrédient : Sulfate de cuivre pentahydraté

N° CAS : 7758-99-8

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	7.8 µg/L
Sédiments d'eau douce	87 mg/kg sediment dw
Eau de mer	5.2 µg/L
Sédiments marins	676 mg/kg sediment dw
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	230 µg/L
sol (agricole)	65 mg/kg soil dw
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Utilisez des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes. Envisagez l'utilisation d'un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifiez lors de l'utilisation que les gants conservent toujours leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de percée pour tout matériau de gant peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Évitez tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 12 / 19

Total Protein (Biuret)

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Reagent provided as a stable liquid.
Couleur	Reagent is blue in color.
Odeur / Seuil d'odeur	Non disponible
pH	Reagent = 13.5
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition initial	Non disponible
Point d'éclair (vase clos)	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité	Non déterminé ou non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur relative	Non disponible
Densité	Non déterminé ou non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilités	Sans objet
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non déterminé ou non disponible
Température d'auto-inflammation	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible
Caractéristiques particulière	Non disponible

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
-----------	--------------------------------------

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 13 / 19

Total Protein (Biuret)

Gaz inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Aérosols	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz sous pression	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Matières solides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges auto-réactifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges autochauffants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Peroxydes organiques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Corrosif pour les métaux	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Explosifs désensibilisés	Aucune donnée disponible/ Sans objet

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter :

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

10.5 Matières incompatibles :

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 14 / 19

Total Protein (Biuret)

Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Hydroxyde de sodium	Orale	LD50 Rat: 140 - 340 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : 1350 mg/kg
Sulfate de cuivre pentahydraté	Estimation de la toxicité aiguë orale	LD50 Rat: 481 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Évaluation :

Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Hydroxyde de sodium	Provoque de brûlures cutanées graves.

Domages/irritations oculaires graves

Évaluation :

Provoque des lésions oculaires graves.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Hydroxyde de sodium	Provoque des lésions oculaires graves.
Sulfate de cuivre pentahydraté	Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :

Nom	Classification
Hydroxyde de sodium	Sans objet
Sulfate de cuivre pentahydraté	Sans objet

Mutagénicité sur cellules germinales

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 15 / 19

Total Protein (Biuret)

Toxicité reproductrice

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

11.2 Informations sur les autres risques

Propriétés de perturbation endocrinienne :

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (à court terme)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Hydroxyde de sodium	Aquatic Invertebrates EC50 Ceriodaphnia sp.: 40.4 mg/L (48 hr [immobilization])
Sulfate de cuivre pentahydraté	Aquatic Invertebrates LC50 Ceriodaphnia: 0.00272 mg/L (48 hr) Fish LC50 Lepomis macrochirus: 0.66 mg/L (96 hr)

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 16 / 19

Total Protein (Biuret)

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Sulfate de cuivre pentahydraté	Les études de biodégradation ne sont pas applicables aux substances inorganiques.
Hydroxyde de sodium	Persistence assessment based on biodegradability is not relevant for inorganic compounds such as this substance.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Hydroxyde de sodium	Bioaccumulation assessment using a classic BCF assessment is not considered relevant for inorganic compounds such as this substance.

12.4 Mobilité dans le sol

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Hydroxyde de sodium	Mobility in soil assessment based on KOC/Kd values are not relevant for inorganic compounds such as this substance.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données du produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur les substances :

Évaluation PBT :

Sulfate de cuivre pentahydraté	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Hydroxyde de sodium	PBT assessment does not apply to inorganic compounds such as this substance.

Évaluation vPvB :

Sulfate de cuivre pentahydraté	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Hydroxyde de sodium	vPvB assessment does not apply to inorganic compounds such as this substance.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

12.7 Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

12.8 Danger pour la couche d'ozone

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Dilute with large volumes of water and dispose of into sewer system, in accordance with local regulations.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 17 / 19

Total Protein (Biuret)

Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW : Non déterminé ou non disponible

13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets : Non déterminé ou non disponible

13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées : Non déterminé ou non disponible

13.1.4 Autres recommandations d'élimination : Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 18 / 19

Total Protein (Biuret)

Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

Règlements européens

Liste d'inventaire (EINECS) : Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Restriction REACH : Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) : Non déterminé.

Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	Classe de pollution des eaux 3: fortement dangereux pour l'eau

Autres règlements

Allemagne - TA Luft :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe	Taux d'émission de base	Concentration maximale
Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	Classe III	5 g/h	1 mg/m ³

Informations supplémentaires : Non déterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Page 19 / 19

Total Protein (Biuret)

SECTION 16 : Autres informations

Sigles et abréviations : Aucun

Procédure de classification :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Corrosion de la peau, catégorie 1A	Avis d'expert
Lésions oculaires graves, catégorie 1	Avis d'expert

Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3

Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion de la peau, catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, catégorie 1
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (dermique), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger aquatique aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger aquatique chronique, catégorie 1

Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :

H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H400	Très toxique pour la vie aquatique
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2023-11-22

Fiche de données de sécurité